

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 29 AVRIL 2026**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le mercredi 29 avril 2025 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Mireille Langlois, Lynda Desbois et Sylvie Blais
Messieurs Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Monsieur Yan Ritchie, directeur général et greffier-trésorier.

Monsieur François Beaudin était absent de la présente séance.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

2026-04-103

1. SOUMISSIONS – BALAYAGE DES TROTTOIRS – PRINTEMPS 2026

ATTENDU QUE la Municipalité de Port-Daniel-Gascons a procédé à une demande de prix pour le nettoyage des trottoirs pour la saison 2026;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et analysées;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse conforme est celle de Multi-Services J.B., au montant de 2 989\$, avant taxes;

ATTENDU QUE cette soumission respecte les exigences de la Municipalité quant à la qualité des travaux, aux équipements requis et aux délais d'exécution.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

QUE le conseil municipal accepte la soumission la plus basse conforme déposée par Multi-Service J.B., au montant de 2 989\$ plus taxes pour le nettoyage des trottoirs pour 2026.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-04-104

**2. ADOPTION DE LA DIRECTIVE ADMINISTRATIVE DIR-2026-01
CONCERNANT LA GESTION DU TEMPS DU PERSONNEL CADRE**

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance de la directive administrative DIR-2026-01. Ce document ayant dûment été distribué à tous les membres avant la tenue des présentes.

Tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte la directive administrative DIR-2026-01 concernant la gestion du temps du personnel cadre.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2026-04-105

**3. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 2026-07 RÈGLEMENT SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Denis Langlois, que lors d'une séance ultérieure, le conseil prévoit l'adoption du règlement numéro 2026-07 sur la gestion contractuelle et dépose ledit projet de règlement numéro 2026-07

Conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec, le projet de règlement numéro 2026-07 intitulé : règlement 2026-07 - règlement sur la gestion contractuelle est déposé lors de la présente séance.

La dispense de lecture est demandée. Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie du règlement conformément à la loi et en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

2026-04-106

4. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Lynda Desbois et résolu que le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes;

- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels pour la surveillance des travaux dans le cadre du projet en alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 89 329.27\$, avant taxes;
- Englobe Corp. : facture reliée au contrôle qualitatif des travaux dans le cadre du projet d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 32 112.50\$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les gens de l'assistance

2026-04-107

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 08.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier